



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102712</b>	De <b>M. Lionel Tardy</b> ( Les Républicains - Haute-Savoie )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Numérique et innovation		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > télécommunications	<b>Tête d'analyse</b> > Internet	<b>Analyse</b> > cybercriminalité. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>14/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>13/06/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du numérique et de l'innovation, sur la création de la plateforme d'actions contre la cybermalveillance « Acyma », qui permettra aux particuliers et aux PME d'obtenir une aide technique en cas d'attaque informatique. Il souhaite connaître les moyens budgétaires et humains prévisionnels alloués à cette plateforme, qui sera sous l'égide de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Il souhaite également connaître le lien de cette plateforme avec la CNIL, qui reçoit déjà les signalements de particuliers victimes de piratage de leurs données personnelles.